

Avis de constitution

SOCIETE « KING INTERNATIONAL IMMOBILIER » en abrégé « 2IK »

Siège Abidjan, Cocody, Akouédo village non loin de
l'Ancienne chefferie., Lot 359, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KING INTERNATIONAL
IMMOBILIER » en abrégé « 2IK »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- Aménagement fonciers ;
- Lotissement ;
- Bâtiment travaux publics ;
- Ventes de briques ;
- Viabilisation ;
- Ventes de terrains.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Akouédo village non loin de l'Ancienne chefferie., Lot 359, Ilot 41

Dirigeant(s) M MEITE LADJI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09494 du 10/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55557/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

